



**LA PROSTITUTION ENFANTINE
et le TOURISME SEXUEL**
impliquant des enfants à Madagascar

ECPAT France a ouvert depuis peu un bureau à Antananarivo afin de reprendre et poursuivre les activités mises en place par Groupe Développement Madagascar depuis 2004 ainsi que d'y développer de nouveaux projets innovants, adaptés aux réalités du terrain et aux besoins des acteurs locaux.

2013 est donc une année de transition pour ECPAT France à Madagascar, de changements et de nouvelles opportunités durant laquelle l'association va s'enrichir, s'outiller et s'ouvrir également aux autres associations de protection de l'enfance. Nous sommes conscients que dans le contexte actuel de crise globale, il est fondamental que nous renforçons notre engagement en faveur des enfants et des adolescents victimes ou particulièrement exposés à l'exploitation sexuelle, et ce en travaillant avec l'ensemble des acteurs impliqués, qu'ils soient institutionnels, publics, privés ou associatifs.

L'association a décidé d'organiser une conférence sur la prostitution infantile et le tourisme sexuel impliquant des enfants pour informer et en même temps poursuivre sa mission de sensibilisation et de plaidoyer sur le phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales à Madagascar.

Cette initiative a pour objectifs de mettre en avant les actions réalisées par Groupe Développement Madagascar depuis 2004, d'apporter une explication sur le changement opéré entre les deux associations depuis fin 2011 ainsi que de rassembler tous les partenaires et collaborateurs d'ECPAT France afin de réfléchir ensemble à la prise en charge des mineurs victimes de prostitution et de tourisme sexuel à Madagascar.



Groupe Développement / Acting for Life (GD/AFL) est une organisation de solidarité internationale implantée à Madagascar entre 2004 et 2012 afin d'y développer des projets de lutte contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants à des fins Commerciales (ESEC). Jusqu'à mai 2012, l'ONG, en étroite collaboration avec ses partenaires, a mené des activités de prévention, de protection et de prise en charge des enfants victimes de prostitution ainsi que des actions de sensibilisation et de plaidoyer. Son travail s'est inscrit dans le respect de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).

En 2011, Groupe Développement a transféré ses programmes de protection de l'enfance à ECPAT France, une association avec laquelle elle entretenait des relations de proximité depuis longtemps. Ce transfert opérationnel a pour but d'approfondir le travail réalisé ces dernières années et de travailler dans le cadre d'un seul et unique mandat, la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales.

www.gdmadagascar.org



ECPAT France est une association française dont la mission est de lutter contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants à des fins Commerciales (ESEC). Fondée en 1997, elle fait partie du réseau ECPAT International - End Child Prostitution, Child Pornography and Trafficking of children for sexual purposes -, réseau d'organisations ayant le même objectif et présent dans plus de 80 pays à travers le monde.

En France, ECPAT mène des actions de sensibilisation, de formation et de plaidoyer. A l'international, elle collabore avec des associations et des organisations partageant le même objectif qu'elle, en soutenant des projets de protection et de réhabilitation d'enfants victimes d'exploitation sexuelle, notamment en Afrique, à Madagascar et au Pakistan.

A Madagascar, l'intervention d'ECPAT France fait suite au projet « Pour un système de garantie et de défense des droits des enfants vulnérables et/ou victimes d'exploitation sexuelle » mis en place par Groupe Développement/ Acting for Life entre 2008 et 2012.

Le nouveau programme d'ECPAT France comporte trois volets :

- la sensibilisation et la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants, avec la mise en place d'un manuel de procédures de signalement en milieu hôtelier afin d'obtenir des arrestations de touristes sexuels au niveau local et international.
- la sensibilisation et la lutte contre la prostitution infantile.
- la sensibilisation et la lutte contre le développement des situations d'ESEC en lien avec Internet.

Ce programme a vu le jour suite à des études sur la situation politique, économique et sociale à Madagascar, et particulièrement pour faire face à la croissance alarmante de la prostitution infantile et du tourisme sexuel impliquant des enfants depuis la crise politique déclenchée en 2009. Cette situation a mené à la réalisation de 4 missions de diagnostic des besoins et des partenariats possibles en 2012 qui ont elles-mêmes débouché sur l'ouverture d'un bureau d'ECPAT France à Madagascar pour le développement pérenne d'une initiative de lutte contre la prostitution des enfants. En se basant sur l'expertise développée par le réseau ECPAT International depuis plus de 20 ans ainsi que sur l'expérience approfondie de Groupe Développement, ONG présente à Madagascar depuis 2004, ECPAT France souhaite développer à long terme des programmes de protection de l'enfance à l'égard des violences sexuelles.

www.ecpat-france.org

LES PARTENAIRES

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

Ministère du Tourisme

www.mtoura.gov.mg/

Ministère de la Population et des Affaires Sociales

www.population.gov.mg/

Ministère de l'Éducation Nationale

www.education.gov.mg/

Ministère de l'Intérieur

<http://www.mira.gov.mg/>

Ministère de la Jeunesse et des Loisirs

www.tanora.gov.mg

Office Régional du Tourisme de Nosy Be

www.nosybe-tourisme.com

Office National du Tourisme de Madagascar

www.madagascar-tourisme.com

Commune urbaine d'Antananarivo

<http://www.mairie-antananarivo.mg/>

Commune urbaine de Mahajanga

Commune urbaine de Nosy Be

Union Européenne

http://eeas.europa.eu/madagascar/index_fr.htm

Ambassade de France à Madagascar

www.ambafrance-mada.org

Direction de la Coopération Internationale

<http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Organisation/Direction-de-la-Cooperation-Internationale>

Office central de répression des violences aux personnes (OCRVP)

<http://www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Organisation/Direction-Centrale-de-la-Police-Judiciaire/Lutte-contre-la-criminalite-organisee/Office-central-pour-la-repression-des-violences-aux-personnes>

Brigade de Protection des Mineurs (BPM)

[regionale-de-la-police-judiciaire/La-brigade-de-protection-des-mineurs](http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr/La-prefecture-de-police/Missions-de-police/La-direction-regionale-de-la-police-judiciaire/La-brigade-de-protection-des-mineurs)

Agence Française de Développement à Madagascar

<http://madagascar.afd.fr>

Unicef

www.unicef.org/madagascar

BIT/Ipec

<http://www.ilo.org/public/french/region/afpro/antananarivo/countries/madagascar.htm>

LES PARTENAIRES ASSOCIATIFS

Association des Femmes Samaritaines (AFSA)

estherrivo@yahoo.fr

AFAFI

afafigroupe@gmail.com

AKANY Avoko Ambohidratrimo

<http://www.akanyavoko.com/>

Akany Avoko Faravohitra

Association Ankohonana Sahirana Arenina ASA

www.pseau.org

Association des cybercafés de Madagascar

acybmad@gmail.com

Centre d'Écoute et de Conseil Juridique

cecj.fpfe@yahoo.fr

Collectif des droits de l'enfant à Majunga

<http://www.facebook.com/media/set/?set=a.10151115433541631.414907.343848901630&type=1>

Conseil de Développement d'Andohatapenaka

cda@moov.mg

Centre National de Formation Professionnelle des Personnes en Situation de Handicap (CNFPPSH)

m.andri@moov.mg

Enda Océan Indien

<http://www.enda-europe.org/developpement-urbain-a-madagascar>

FFF/ Malagasy Mahomby

http://malagasyamahomby.org/index.php?option=com_content&view=article&id=10&Itemid=13

FIBEMIZO

delphinefibemizo@yahoo.fr

Association MENDRIKA**Association AVOTRA****Association FITIARO****Graine de Bitume**

<http://www.grainesdebitume.org/>

Inter Aide

<http://interaide.org/index.php/fr/les-partenaires/madagascar>

Ligne 511

dzaosylla@yahoo.fr

ManaoDE

<http://www.manaode.fr/>

ONG Lalana

www.lalana.org

ONG Manda

www.facebook.com/public/Manda-Ong

PACT

www.pactworld.org

Plateforme de la société civile pour l'enfance et ses membres

<http://fr-fr.facebook.com/pages/Plate-Forme-Soci%C3%A9t%C3%A9-civile-pour-l'enfance/161817210518346>

Projets Plus Actions

<http://www.projetsplusactions.org/>

Réseau TAIZA**Sentinelles**

<http://www.sentinelles.org/activites/madagascar.htm>

SISAL

rencontresolidays.solidairesdumonde.org/archive/2010/06/10/association-sisal-lutte-contre-le-vih-sida-madagascar.html

SOS Village d'enfants

<http://www.sosve.org/>

SPDTS

www.spdts-mada.org

LES PARTENAIRES PRIVES

Hôtels

Médias nationaux

Fondation Telma

L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS A DES FINS COMMERCIALES

DEFINITION ET PROBLEMATIQUE

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC) est une violation fondamentale des droits de l'enfant qui implique « l'utilisation d'un mineur à des fins sexuelles, en échange d'argent ou de services en nature récompensant le mineur lui-même, un intermédiaire ou agent ainsi que toute autre personne profitant de ce commerce »¹.

L'ESEC comprend:

- La prostitution enfantine qui désigne « ...l'utilisation d'un enfant pour des activités sexuelles, en échange d'une rémunération ou de toute autre forme de rétribution»².
- Le tourisme sexuel impliquant les enfants qui est une forme de prostitution dans laquelle « des enfants, filles ou garçons, sont mis à disposition de clients étrangers ou nationaux pour satisfaire leurs désirs sexuels »³.
- La traite d'enfants à des fins sexuelles qui désigne « le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil » de personnes de moins de 18 ans aux fins d'exploitation sexuelle⁴.
- La pornographie enfantine (ou pédopornographie) qui désigne « toute représentation, par quelque moyen que ce soit, d'un enfant se livrant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou toute représentation des organes sexuels d'un enfant à des fins essentiellement sexuelles »⁵.

LES FACTEURS FAVORISANT L'ESEC

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales est le résultat de plusieurs facteurs interdépendants:

- Des conditions d'extrême pauvreté qui poussent les familles à adopter des stratégies de survie qui souvent accroissent la vulnérabilité des enfants.
- Déstructuration familiale (parents alcooliques, maltraitants, abandon...) et bouleversement du cadre familial qui rendent l'enfant toujours plus vulnérable à toute forme d'exploitation.
- La déscolarisation et le manque d'éducation des

¹ Définition adoptée lors du Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, Stockholm, 1996.

² Définitions adoptées dans le Protocole facultatif à la Convention des Droits de l'Enfant, 2000.

³ Définition établie par ECPAT International.

⁴ Définition établie par le Protocole de Palerme, 2000.

⁵ Définition adoptée dans le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, New York, 25 mai 2000.

enfants et des parents ainsi que leur méconnaissance des risques liés à l'ESEC.

- Le fait d'être en contact avec une personne impliquée dans la prostitution.
- Des pratiques culturelles qui peuvent engendrer certains risques pour l'intégrité de l'enfant.
- Des freins sociaux, culturels et économiques qui empêchent les familles et les enfants qui ont subi des violences sexuelles de parler librement, de désigner leurs agresseurs, de porter plainte et d'aller au bout du processus judiciaire.
- Un cadre juridique inadapté ou peu appliqué.

LES CONSEQUENCES DE L'ESEC

Les conséquences de l'exploitation sexuelle sur l'enfant sont multiples et souvent graves. Elles varient en fonction de l'âge de l'enfant, de la durée de la violence sexuelle ou du contexte. Ainsi, les conséquences seront différentes d'un enfant à l'autre :

- Conséquences physiques : blessures, maladies et infections sexuellement transmissibles, grossesses précoces et conséquences d'une pratique illégale de l'avortement.
- Conséquences psychologiques : elles sont difficiles à évaluer, mais n'en sont pas moins douloureuses pour l'enfant. Elles peuvent se manifester sous forme d'agressivité, violence, culpabilité, honte, peur, repli sur soi, attitudes craintives, perte de l'estime de soi, dégoût de soi, haine de soi, etc.
- Conséquences sociales : l'enfant victime peut subir la stigmatisation, le rejet, les moqueries, etc.

MIEUX COMPRENDRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS A DES FINS COMMERCIALES A MADAGASCAR

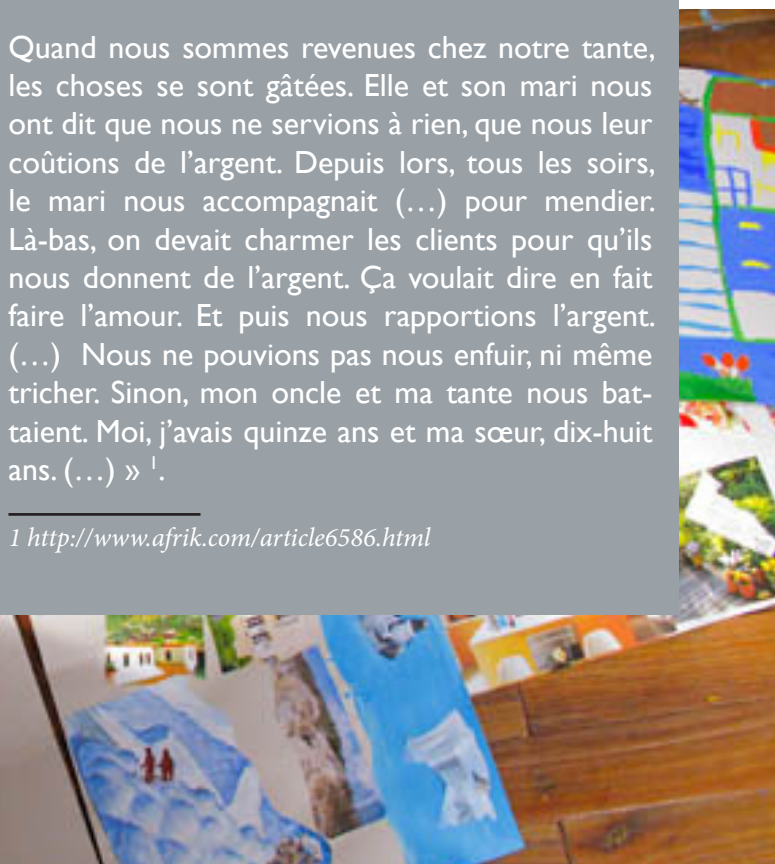
I. LA PROSTITUTION IMPLIQUANT LES MINEURS

Témoignage

« Mon père est mort quand j'avais huit ans. Comme (...) ma mère ne gagnait pas assez d'argent pour nourrir tous ses enfants, elle m'a envoyée chez une tante, (...) avec une des mes sœurs. Cette femme nous obligeait à faire toutes les corvées. Elle refusait qu'on aille à l'école. Il fallait balayer, puiser l'eau, laver par terre, faire la lessive, cuisiner, coudre les vêtements... On avait à peine le temps de dormir. (...) Son mari, lui, profitait de nous. Au début, il nous touchait et on pensait que c'était des gestes affectueux. Et puis, un jour, il nous a violées, toutes les deux. Ça nous faisait mal mais il continuait. (...) Avec ma sœur, nous avons voulu fuir. Une nuit, nous avons fugué et nous avons marché sur la route du village où logeait maman. Après plusieurs jours de marche, nous avons retrouvé notre mère. Elle était furieuse. Elle n'a pas pris la peine de nous écouter et elle nous a déposées dès le lendemain dans un bus (...).

Quand nous sommes revenues chez notre tante, les choses se sont gâtées. Elle et son mari nous ont dit que nous ne servions à rien, que nous leur coûtions de l'argent. Depuis lors, tous les soirs, le mari nous accompagnait (...) pour mendier. Là-bas, on devait charmer les clients pour qu'ils nous donnent de l'argent. Ça voulait dire en fait faire l'amour. Et puis nous rapportions l'argent. (...) Nous ne pouvions pas nous enfuir, ni même tricher. Sinon, mon oncle et ma tante nous battraient. Moi, j'avais quinze ans et ma sœur, dix-huit ans. (...) »¹.

¹ <http://www.afrik.com/article6586.html>



1.1 Définition générale et problématique

La prostitution enfantine est définie comme l'utilisation d'une personne de moins de 18 ans « pour des activités sexuelles, en échange d'une rémunération ou de toute autre forme de rétribution »¹. La prostitution enfantine est une transaction commerciale au cours de laquelle l'enfant est soumis à la disposition d'une tierce personne pour assouvir ses désirs sexuels.

Les enfants sont aussi victimes de prostitution lorsqu'ils ont des rapports sexuels en échange de leurs besoins fondamentaux comme de la nourriture, un abri ou une protection, ou encore en échange de faveurs telles que de meilleures notes scolaires.

Un enfant ne choisit pas d'exercer librement la prostitution pour survivre ou acheter des biens de consommation. Il est surtout forcé par des circonstances, des valeurs, des normes sociales ou des personnes abusives, à entrer dans des situations où des adultes profitent de sa vulnérabilité pour l'exploiter sexuellement.

1.2 La prostitution enfantine à Madagascar

À Madagascar, la prostitution enfantine est une triste réalité qui se manifeste dans les grandes agglomérations de l'île, particulièrement dans les zones touristiques et portuaires, mais également autour des entreprises minières qui fleurissent dans tout le pays. Selon Amnesty International, en 2010, les mineurs prostitués de Toamasina et Nosy Be représenteraient entre 30 et 50% de la totalité des personnes en situation de prostitution². Ce phénomène s'est aggravé avec la crise politique en 2009 puis la crise économique mondiale. Les conséquences actuelles sont néfastes: dans la même ville de Toamasina, sur une population totale de 200 000 habitants, le nombre de travailleurs du sexe est passé de 17 000 personnes en 1993 à 29 000 en 2012³.

Le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies, réuni en février 2012, « note avec une profonde inquiétude que la prostitution des enfants et le tourisme sexuel prennent de l'ampleur dans l'État partie (...). Un quart des enfants âgés de 6 à 17 ans qui travaillaient à Antseranana en 2006 étaient victimes d'exploitation sexuelle. Il est également inquiétant d'apprendre que l'exploitation sexuelle des enfants est largement acceptée par les parents, les amis et les communautés,

en raison des gains financiers qu'elle représente pour des familles défavorisées ».

L'augmentation de la prostitution, et en particulier de la prostitution enfantine, est reconnue par l'ensemble des groupes et institutions en contact avec ce phénomène (police, services sociaux publics, travailleurs du sexe, associations, organisations internationales...) mais n'est encore que très peu quantifiée. En 2012, Groupe Développement et par la suite ECPAT France ont effectué des études qualitatives à Antananarivo, Mahajanga et Nosy Be⁴ qui analysent les caractéristiques, les causes et les conséquences du phénomène. La prostitution enfantine dans ces trois villes, deux d'entre elles côtières et particulièrement dynamiques et attractives pour les touristes étrangers et nationaux, a connu une ampleur particulière ces dernières années. Les résultats de ces recherches sont maintenant disponibles au siège d'ECPAT France et en ligne sur le site Internet http://www.gdmadagascar.org/index.php?option=com_phocadownload&view=category&id=6:enquetes-etudes-et-rapports-nationaux&Itemid=102

4 La prostitution à Antananarivo, Etude sur la prostitution des mineurs à Mahajanga et Nosy Be, Acting for Life/ECPAT France, 2012.



¹ Protocole facultatif à la Convention des Droits de l'Enfant, 2000.

² La prostitution infantile, rapport d'Amnesty International, 2010.

³ Madagascar, Sex for survival, IRIN, <http://www.irinnews.org/Report/96193/MADAGASCAR-Sex-for-survival>

2. LE TOURISME SEXUEL IMPLIQUANT DES ENFANTS

Témoignage

« “Il est gros”, dit Noriel, 11 ans. Le petit garçon tient la photographie juste devant ses yeux. “Il est vieux et moche.” L’homme de la photo a peu de cheveux sur le crâne, le cou maigre et fripé, ses lunettes sont posées de travers sur son nez. Il regarde au loin, hors du cadre de l’image. Il a l’air ivre. Il tient dans ses bras une jeune [femme] en petite culotte et soutien-gorge. Elle a également le regard perdu dans le vide. “Il a les mêmes oreilles décollées que moi”, observe Noriel. “Et le même gros nez.” Un nez qui lui vaut souvent de se faire traiter de “face de macaque” par ses camarades de classe. (...) Noriel n’a jamais rencontré l’homme de la photo, mais il sait de qui il s’agit : “C’est mon père.” (...) Le tourisme sexuel ne sème pas seulement blennorragie et syphilis derrière lui. Il laisse aussi dans son sillage des enfants qui ont l’air de Martiens (...) à cause de leur étrange physique. Ils ont la peau blanche et les yeux ronds des Européens, ou la peau noire des Afro-Américains, les cheveux roux comme les Irlandais, ou blonds comme les Suédois. Leur faciès trahit le gagne-pain de leurs mères, qui mènent des vies de prostituées en dehors des maisons de passe »¹.

¹ <http://www.courrierinternational.com/article/2010/05/06/des-batards-a-la-peau-trop-blanche>

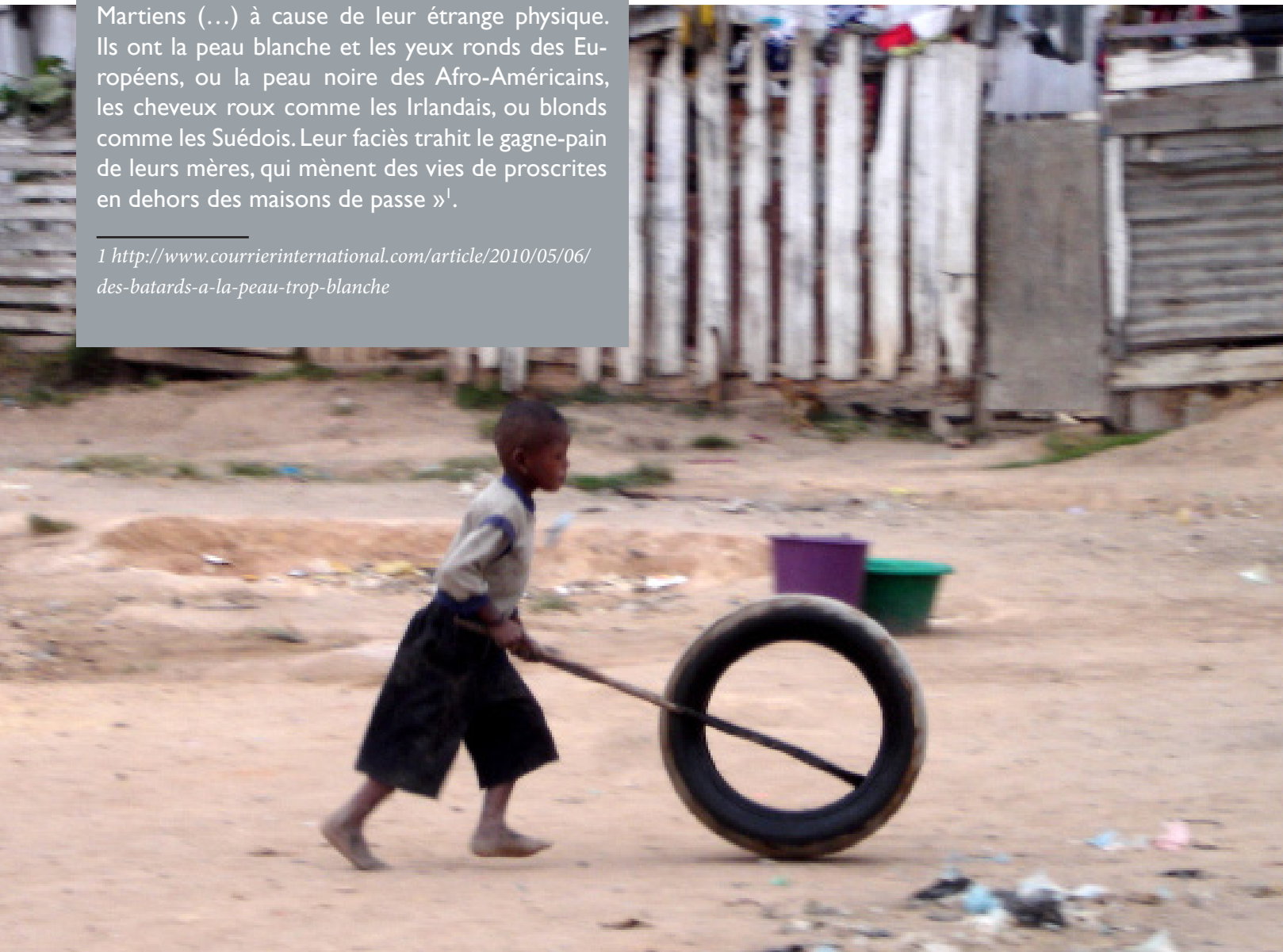
2.1 Définition générale et problématique

Le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE) est une forme de recours à la prostitution enfantine qui ne constitue pas une forme de tourisme mais plutôt une déviance.

Ce phénomène est défini comme « l’exploitation sexuelle d’un enfant par une ou plusieurs personnes voyageant pour une période déterminée en dehors de leur province, leur région géographique ou leur pays »¹. Le TSIE consiste en un échange d’argent, de vêtements, de nourriture ou d’autres contreparties avec un enfant contre des relations sexuelles.

Le tourisme sexuel entraîne souvent l’utilisation de services d’hébergement, de transport ou d’autres services touristiques qui indirectement peuvent faciliter le contact avec des enfants et peuvent permettre à l’agresseur de rester anonyme dans l’environnement et la population locale. Il peut se produire dans des lieux variés, tels que les maisons closes dans des quartiers populaires, les hôtels cinq étoiles, les zones urbaines,

¹ *Le tourisme sexuel impliquant les enfants. Questions-Réponses, ECPAT International, 2008.*



rurales, ou côtières.

Ce type d'exploitation sévit partout à travers le monde. Le TSIE peut toucher fortement une région et se déplacer vers d'autres destinations selon les mesures mises en place par les autorités étatiques, les professionnels du tourisme et les associations de protection de l'enfance présentes sur le terrain.

Conséquence de la pauvreté des pays, notamment de l'hémisphère Sud, et de la démocratisation du voyage, le TSIE est un phénomène en constante évolution, tant par le nombre de pays de destination émergents que par le nombre de touristes qui s'y adonnent. Il est important de savoir que les touristes sexuels proviennent de tous les milieux socio-économiques : ils peuvent être mariés ou célibataires, hommes ou femmes, dotés de budget aisé ou bien modeste, étrangers ou ressortissants de leur propre pays. Certains touristes sexuels ciblent des enfants en particulier mais la grande majorité sont des touristes sexuels occasionnels qui n'ont pas une préférence particulière pour les enfants, mais profitent, sans préméditation, d'une situation dans laquelle un enfant est mis à leur disposition. Leur passage à l'acte résulte de plusieurs facteurs engendrés par la situation particulière du voyage : sentiment de puissance du fait de la supériorité économique, désir de nouvelles expériences, sentiment d'impunité, etc.

2.2 Le tourisme sexuel impliquant des enfants à Madagascar

Le TSIE est un phénomène mondial en expansion. Si le problème a été observé dans certaines destinations depuis plus de 15 ans, il s'agit d'une tendance récente pour d'autres. Le tourisme sexuel impliquant des enfants ne se cantonne pas qu'en Asie ou à quelques destinations exotiques mais sévit partout dans le monde.

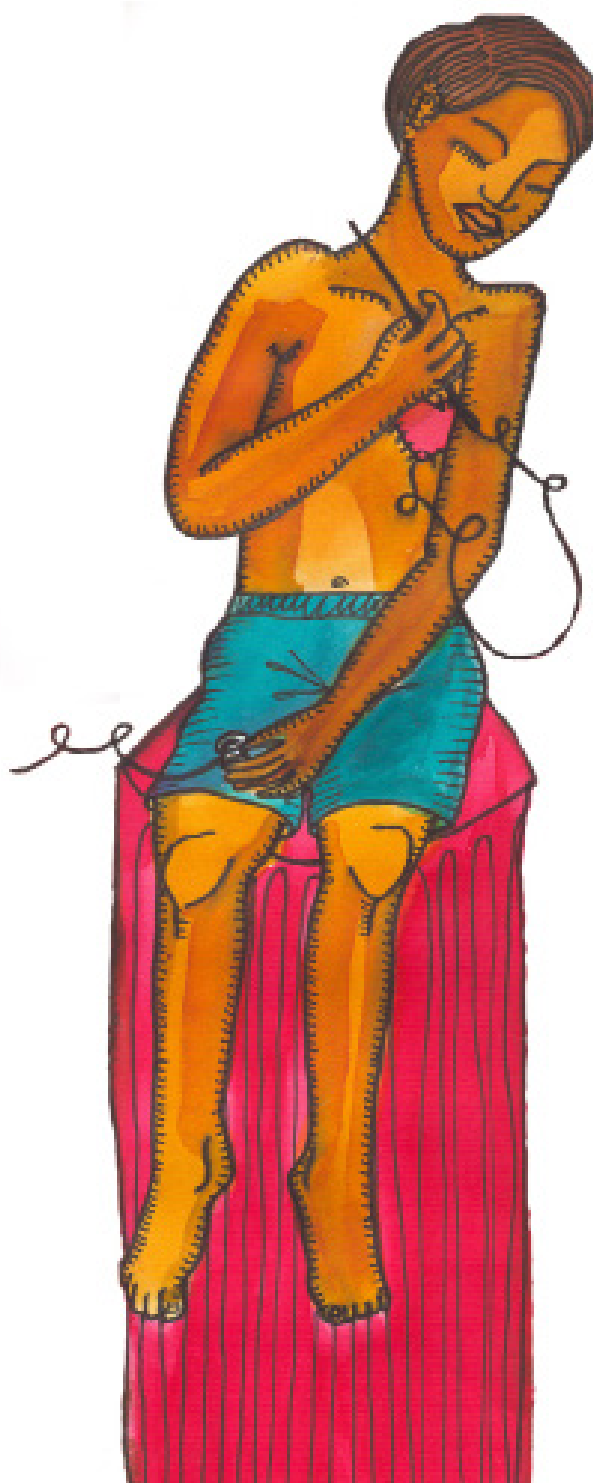
Madagascar est à l'heure actuelle considérée comme une nouvelle destination propice aux investissements dans le secteur touristique. Si l'industrie touristique engendre une vaste gamme de bénéfices et permet une amélioration des conditions de vie de la population, elle peut cependant engendrer dans certains cas des déviances favorisant le développement de différentes formes d'exploitation telles que des conditions de travail précaires ou des cas de tourisme sexuel menaçant particulièrement les enfants.

A Madagascar, le tourisme sexuel impliquant des enfants est une réalité qui s'est aggravée depuis le début de la crise politique en 2009. Cette crise a eu pour ef-

fet un ralentissement de l'activité économique et une réduction des crédits publics consacrés à la santé, à l'éducation, aux affaires sociales, à la justice et à la jeunesse.

Bien que Madagascar ait ratifié la Convention relative aux droits de l'Enfant en 1991 et engagé des mesures de réformes juridiques en faveur de la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle à des fins commerciales, la réalité révèle un niveau significatif de tourisme sexuel à l'encontre des enfants dans les villes touristiques et les villages côtiers².

² Ravaozanany N. et al., *Les enfants victimes de l'exploitation sexuelle à Antsiranana, Toliary et Antananarivo, une évaluation rapide*, UNICEF, BIT/IPEC, Madagascar, 2003.



CONTEXTE ET CADRE NORMATIF

« L'enfant doit bénéficier d'une protection spéciale et se voir accorder des possibilités et des facilités par l'effet de la loi et par d'autres moyens, afin d'être en mesure de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social, dans des conditions de liberté et de dignité »¹.

Les gouvernements jouent un rôle central dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales car ils sont chargés de rédiger, voter et appliquer les lois.

A Madagascar, le cadre législatif peut certes être encore renforcé mais il existe à plusieurs niveaux.

I. Dispositif normatif international

Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE, 1989)

Ratifiée par 193 pays, dont Madagascar en 1991, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant est l'un des premiers instruments internationaux qui protège les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels des enfants. Les articles 34 et 35 de la CIDE, sur lesquels se fondent les actions du réseau ECPAT, obligent les Etats à protéger les enfants contre toutes les formes d'exploitation sexuelle. Tous les États membres des Nations Unies ont ratifié ce document, à l'exception de la Somalie, les Etats-Unis et le Soudan du Sud.

Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (2000)

Ce protocole complète les articles 34 et 35 de la CIDE et interdit formellement l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales (ESEC). Cet instrument invite les Etats à criminaliser l'ESEC, à extraditer les contrevenants, à encourager la coopération internationale interétatique et à soutenir les enfants victimes.

Les dernières recommandations formulées à l'Etat malgache par le Comité des Droits de l'Enfant des Nations Unies en février 2012 en matière de protection de l'enfance sont disponibles sur le lien http://www2.ohchr.org/english/bodies/crc/docs/co/CRC_C_MDG_CO_3-4_fr.pdf

¹ Déclaration des droits de l'enfant, 20/11/1959

Convention n°182 concernant l'interdiction des pires formes de travail des enfants et l'action immédiate en vue de leur élimination (1999)

Cette convention, ratifiée par Madagascar en 2001, renforce les conventions existantes sur les pires formes de travail des enfants. Tout membre de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), organisme international qui adopte cette convention lors de sa Conférence générale, « doit prendre des mesures immédiates et efficaces pour assurer l'interdiction et l'élimination des pires formes de travail des enfants et ce, de toute urgence ». De même, cette convention ratifie, entre autres, l'interdiction « d'utiliser, de recruter ou d'offrir un enfant à des fins de prostitution, de production de matériel pornographique ou de spectacles pornographiques ».

2. Dispositif normatif national

Le code pénal malgache et les lois afférentes à la protection des mineurs à Madagascar considèrent toute exploitation sexuelle des enfants comme une violation de leurs droits. Ainsi, tout acte d'exploitation sexuelle à l'encontre d'un enfant est passible d'une peine d'emprisonnement de 5 à 10 ans pouvant aller jusqu'à 15 à 20 ans de travaux forcés si l'acte a été commis sur un mineur de moins de 15 ans.

A Madagascar, le cadre normatif national concernant la protection des enfants à l'égard des violences sexuelles est régulé par les articles 330-334, 345, 355 et 358 du code pénal malgache, lequel sanctionne les actes et comportements d'exploitation sexuelle mais ne permet pas de prendre toutes les mesures répressives possibles car il subsiste encore quelques vides juridiques. En effet, le manque de dispositifs légaux concernant le bizutage, les brimades et la définition d'un âge minimum de consentement à des relations sexuelles ne permet pas d'incriminer et de réprimer toutes les formes de maltraitance.

Le code pénal malgache s'est vu renforcé par la loi 2007-038 du 14 janvier 2008 sur la lutte contre la traite des personnes et le tourisme sexuel, qui a modifié et complété certaines dispositions pénales, notamment sur la lutte contre la traite des personnes et le tourisme sexuel. Désormais, l'inceste, la traite des personnes, y compris des enfants et le tourisme sexuel constituent des infractions. Cette loi a pour objet de:

- mettre en place des mesures de prévention contre la

traite des personnes, l'exploitation sexuelle et le tourisme sexuel.

- modifier et compléter certaines dispositions du code pénal afin de :

- régir toute forme de traite, de vente, d'enlèvement et d'exploitation de personnes.

- prévenir et combattre la traite des personnes, le tourisme sexuel et l'inceste.

- prendre des sanctions à l'encontre des trafiquants.

- considérer comme étant des complices ceux qui omettent de signaler des faits constituant des infractions sur les mœurs.

- protéger et aider les victimes de traite, en respectant pleinement leurs droits fondamentaux, en particulier les femmes et les enfants contre une nouvelle victimisation.



ACTIONS REALISEES



La stratégie actuelle élaborée par ECPAT France fait suite au projet « Pour un système de garantie et de défense des droits des enfants vulnérables et/ou victimes d'exploitation sexuelle » mis en place par Groupe Développement / Acting for Life entre 2008 et 2012.

LES ACTIONS REALISEES (2008-2012)

I. Le projet « Prostitution infantine »

Ce projet avait pour objectif de mobiliser les acteurs liés à l'entourage des enfants victimes de prostitution afin que celui-ci soit garant de leur protection. De même, le projet avait comme objectif d'assurer la protection, l'accompagnement et la réinsertion de 200 enfants dans les régions d'Antananarivo, Mahajanga et Toamasina.

Le projet « Prostitution infantine » a été réalisé à travers la mise en œuvre des activités suivantes:

- un programme d'autoprotection des enfants au sein des écoles et des centres d'accueil : diffusion et mise en œuvre de nouveaux outils destinés aux enseignants, intervenants sociaux, parents et enfants.
- la sensibilisation de 750 leaders communautaires sur la prévention et la prise en charge des enfants victimes.
- la formation de 200 gendarmes à la protection de l'enfance.
- le renforcement des réseaux et associations de protection de l'enfance, notamment à travers la Plateforme de la Société Civile pour l'Enfance.
- le soutien à la création de trois structures communautaires dans trois quartiers de la capitale où les enfants sont les plus exposés aux risques d'exploitation sexuelle (Ambalavao Isotry, Andranomanalina Afovoany et 67 ha Nord-Est).
- l'accompagnement de 139 jeunes filles mineures en situation de prostitution en milieu ouvert, et accueil de 133 jeunes filles dans le centre de transition ayant accès à des services variés (assistance médicale, sensibilisation aux maladies sexuellement transmissibles, accompagnement administratif, écoute, activités collectives ludiques, art-thérapie, médiation familiale, formation professionnelle, etc), avec la perspective de réaliser un vrai projet de vie.
- des études sur la prostitution des mineurs à Antananarivo, Majunga et Nosy-Be.

2. Le projet « Tourisme sexuel impliquant les enfants »

Ce projet a eu pour objectif de stimuler un changement de comportement et d'attitudes des touristes à Madagascar en développant :

- une campagne de lutte contre le Tourisme Sexuel Impliquant les Enfants (TSIE) à destination des voyageurs : 30 000 affiches et 50 000 dépliants ont été diffusés dans l'ensemble du pays (aéroports, hôtels, restaurants, services publics, etc.)
- une coordination étroite avec les professionnels du tourisme dans la gestion des situations d'Exploitation Sexuelle des Enfants et la mobilisation du personnel.
- le lancement des mêmes activités dans deux zones de provinces particulièrement exposées aux risques du Tourisme Sexuel Impliquant des Enfants : Majunga et Nosy-Be.

3. Les études réalisées

Trois études portant toutes sur le thème de « la prostitution des mineurs » mais conduites dans trois sites différents (Antananarivo, Majunga et Nosy-Be) ont été effectuées par Groupe Développement puis par ECPAT France.

159 jeunes filles en situation de prostitution dont 80 mineures et 79 majeures ayant commencé à se prostituer en étant mineures, 55 clients et 94 personnes de l'entourage des jeunes filles ont été interrogés durant les recherches à Antananarivo.

A Majunga, les enquêtes ont été menées auprès de 159 jeunes filles et garçons en situation de prostitution, 74 clients et 157 personnes issues de l'entourage.

Pour Nosy-Be, 126 filles et garçons en situation de prostitution, 40 clients de la prostitution et 105 personnes de l'entourage ont constitué l'échantillon de l'étude.

Ces études qualitatives ont eu comme enjeux de comprendre les causes, les conséquences et les enjeux du phénomène prostitutionnel impliquant des mineurs. Elles se sont donc concentrées sur le profil des jeunes victimes en situation de prostitution ainsi que sur leur vécu, le profil des clients et la perception que les mineurs ont d'eux-mêmes. Une partie de l'étude était destinée à la perception du client et une autre partie à celle de l'entourage des victimes et des clients. Les facteurs entraînant la prostitution et les motivations

des acteurs concernés dans la prostitution sont aussi mis en exergue dans ces études.

LA STRATEGIE ACTUELLE

ECPAT France reprend la stratégie que Groupe Développement a implémentée ces dernières années. Cette stratégie comportera trois volets :

- la sensibilisation et la lutte contre le tourisme sexuel impliquant des enfants, avec la mise en place d'un manuel de procédures de signalement en milieu hôtelier afin d'obtenir des arrestations de touristes sexuels au niveau local et international.
- la sensibilisation et la lutte contre la prostitution enfantine, avec une composante sur la traite des enfants (notamment du phénomène des « petites bonnes »).
- la sensibilisation et la lutte contre le développement des situations d'ESEC en lien avec Internet.

Ces trois volets sont fortement imbriqués les uns aux autres et nécessitent une approche globale, afin d'espérer avoir des résultats concrets et durables. Chaque projet qui sera mis en place dans la cadre de l'activité d'ECPAT France à Madagascar contiendra les activités suivantes :

- des recherches et études sur le développement de l'ESEC.
- des activités de sensibilisation et de prévention.
- des activités de prise en charge et réinsertion socio-économique des enfants à risque, des enfants victimes et de leurs familles, en s'appuyant sur les partenaires locaux.
- le renforcement du système national de signalement des abus, de protection des victimes et de répression des abuseurs.
- le renforcement de la capacité des partenaires locaux.



POUR EN SAVOIR PLUS



Pour mieux connaître le phénomène de l'exploitation sexuelle des enfants, vous pouvez visiter les sites Internet des organisations internationales et des associations suivantes:

ECPAT France

Centre de ressources ECPAT France (outils divers, études et rapports, lois et cadre normatif)
http://ecpat-france.fr/centre_ressources.php

Modules de formation en ligne de lutte contre le tourisme sexuel (E-learning)
<http://ecpat.petitfute.com/>

Site de référence sur la traite des êtres humains (en partenariat avec Lexis Nexis)
<http://www.droitcontrelatraite.com/>

ECPAT France à Madagascar

Etudes effectuées par GD puis par ECPAT France
www.gdmadagascar.org

ECPAT International

Publications du réseau ECPAT International
http://www.ecpat.net/EI/EI_publications.asp

Le tourisme sexuel impliquant des enfants : livret questions et réponses, 2008
http://www.ecpat.net/EI/Publications/CST/CST_FAQ_FRE.pdf

Protecting children from sexual exploitation in tourism: An ECPAT Training Resource Kit
http://www.ecpat.net/EI/Publications/CST/ECPAT_CST_Code_Toolkit.pdf

Code of conduct for the protection of children from sexual exploitation in travel and tourism (Code de conduite pour la protection des enfants face au tourisme sexuel)
<http://www.thecode.org>

Organisations Internationales

Centre de recherche « Innocenti Research Centre » de l'UNICEF
<http://www.unicef-irc.org/>

Organisation Internationale du Travail- Programme IPEC : Programme international pour

l'abolition du travail des enfants
<http://ilo.org/ipecc/lang--fr/index.htm>

World Organization Against Torture (OMCT)
<http://www.omct.org/>

US Department of State
USA Department of State, Trafficking in persons – Rapport Juin 2011 (en anglais)
<http://www.state.gov/j/tip/rls/tiprpt/2011/>

USA Department of State, Trafficking in persons - Rapport Juin 2012 (en anglais)
<http://www.state.gov/j/tip/rls/tiprpt/2012/>

ONGs

Aidétous
http://www.aidetous.org/madagascar/Enfants_malgaches.pdf

Association Contre la Prostitution des Enfants (ACPE)
<http://www.acpe-asso.org>

Child Rights International Network (CRIN), dans la rubrique Ressource/ publication de CRIN/
<http://www.crin.org>

Portail des Droits de l'enfant
<http://www.droitsenfant.org/madagascar/>

Genre en Action
<http://www.genreenaction.net>

CONTACT



ECPAT France (à Madagascar)

Marie Darmayan, Directrice
mdarmayan@ecpat-france.org

Tel. + 261 (0)32 028 643 52

Logement 36, Cité des Professeurs
Ankatso, 101 Antananarivo (Madagascar)

www.gdmadagascar.org

ECPAT France (à Paris)

Philippe Galland, Directeur Exécutif
philippe.galland@ecpat-france.org

Tel. + 33 (0)1 49 34 83 13 / + 33 (0)1 49 34 82 63

Fax. + 33 (0)1 49 34 83 10

1050 avenue de l'Europe BP 07 93352 Le Bourget (France)

www.ecpat-france.org

Et n'oubliez pas de nous rejoindre
sur la page Facebook ECPAT France

Avec le soutien de

AIRFRANCE 